

Essai sur la topographie de Lugdunum, par Amable Audin.
(Collection « Mémoires et Documents », no 11). Un vol., ill., 6 po.
x 9½, broché, 176 pages. — Institut des études rhodaniennes
de l'Université de Lyon, Lyon, 1956

Noël Falaise

Volume 32, numéro 4, janvier–mars 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000240ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000240ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Falaise, N. (1957). Compte rendu de [*Essai sur la topographie de Lugdunum*, par Amable Audin. (Collection « Mémoires et Documents », no 11). Un vol., ill., 6 po. x 9½, broché, 176 pages. — Institut des études rhodaniennes de l'Université de Lyon, Lyon, 1956]. *L'Actualité économique*, 32(4), 744–745.
<https://doi.org/10.7202/1000240ar>

C'est une vue à vol d'oiseau qui permet de découvrir et d'évaluer rapidement les pièces maîtresses de notre développement économique. En deux mots, c'est une brève description des traits principaux de l'économie canadienne et des projets d'envergure en voie de réalisation ou de gestation.

Il n'est pas banal sans doute qu'un pays de 16 millions d'habitants se soit hissé au septième rang des pays industriels du monde, que le volume de son commerce extérieur ne le cède qu'à celui des États-Unis et du Royaume-Uni, qu'il soit le plus gros producteur et exportateur de plusieurs produits, tels que le papier, le nickel, l'amiante, etc., sans compter qu'il est l'un des greniers du monde et un immense réservoir de matières premières et en particulier de la plupart des minéraux connus.

L'auteur décrit donc brièvement comment le Canada en est arrivé à de si prodigieuses réalisations et expose les principaux projets qui font suite aux développements déjà acquis, tels que la canalisation du Saint-Laurent, l'ouverture de nouvelles mines, la construction de pipe-lines, le harnachement des pouvoirs hydrauliques. Enfin, Mademoiselle Laugharne n'oublie pas la politique qui d'ailleurs marche ordinairement de pair avec l'économique. Elle montre comment le Canada a atteint à la maturité politique et comment il s'est acquis un prestige universel, qui ne fait que grandir.

Camille Martin

Essai sur la topographie de Lugdunum, par AMABLE AUDIN. (Collection «Mémoires et Documents», no 11). Un vol., ill., 6 po. × 9½, broché, 176 pages. — INSTITUT DES ÉTUDES RHODANIENNES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON, LYON, 1956.

M. Audin, directeur des chantiers archéologiques de Fourvière, résume d'admirable façon non seulement les nombreux articles qu'il a déjà publiés sur certains aspects du sujet, mais aussi l'ensemble des connaissances actuellement acquises sur l'antique Lyon de l'époque romaine.

Bien installé à la confluence de deux grandes voies fluviales, la Saône et le Rhône, le site de Lyon commanda très tôt la concentration urbaine. Cependant, avant d'être une ville du Rhône, Lyon demeura jusqu'au XIX^{ème} siècle une ville de la Saône et c'est sur le plateau de Fourvière, l'un des deux promontoires entre lesquels se faufile la rivière, que les Romains bâtirent leur oppidum, en l'an 43 avant Jésus-Christ. À la fois forteresse et étape fluviale, Lugdunum se développa rapidement et, en moins de vingt-cinq ans, dépassa en importance toute les autres villes de la Gaule, excepté Narbonne. Bientôt à l'étroit sur le plateau de Fourvière, la population des marchands et des bateliers fondèrent en contrebas deux petites villes de banlieue qui furent vite englobées dans l'agglomération principale, sans cesse croissante. Au deuxième siècle ap. J.-C., Lugdunum était une grande ville romaine, avec son forum, ses palais, ses théâtres, ses aqueducs, ses industries et son port.

Avec les siècles, Lyon a impitoyablement rasé Lugdunum en s'édifiant sur ses ruines. C'est à la reconstitution de la ville romaine que s'est consacré Amable

Audin. Certes, l'antique Lugdunum n'a pas encore livré tous ses secrets, mais les travaux effectués constituent déjà un cadre assez précis dans lequel viendront s'insérer les découvertes futures.

Noël Falaise

Traité de politique fiscale, par MAURICE LAURÉ. Un vol., 5½ po. × 9, broché, 485 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris, 1956.

Ce traité de politique fiscale a pour but, comme l'annonce son auteur, Maurice Lauré, de «rassembler les éléments de cette science et mettre en lumière les lois sur lesquelles elle est fondée».

La première partie est donc consacrée à la recherche d'une définition et des limites entre la politique fiscale et les disciplines financières qui touchent à l'impôt, la technique fiscale et la politique budgétaire.

La deuxième partie définit la frontière entre la politique fiscale et les philosophies politiques qui sont des opinions de «politique» tout court.

Après avoir élaboré les bases scientifiques et les hypothèses de travail de sa matière, Monsieur Lauré étudie l'action de la fiscalité sur les phénomènes économiques: les prix, les revenus, les capitaux. Il procède de plus à l'étude inverse des influences économiques sur le rendement de la fiscalité.

La troisième partie étudie les principes qui devraient conduire à la libération des échanges et gouverner la concurrence sur les marchés extérieurs.

M. Lauré élève ici de sévères critiques sur les doctrines internationales actuelles dont il blâme le concept régalien en matière de prélèvement fiscal. D'après lui cette conception périmée retarde la création de mécanismes fiscaux applicables aux importations et aux exportations qui éviteraient qu'une nation en difficulté ait recours à la dévaluation lorsque le moment ne lui est pas psychologiquement favorable. Il préconise d'autre part la reconnaissance du rôle monétaire que peuvent jouer les mécanismes fiscaux et leur contrôle par des ententes internationales.

La quatrième partie se tourne vers l'examen des données psychologiques de la politique auxquelles l'auteur a consacré un long développement. Dans l'appendice, l'hypothèse d'un régime d'initiative privée est abandonnée; l'auteur envisage alors la politique fiscale dans le contexte d'un régime collectiviste.

L'ouvrage se lit avec grand intérêt. M. Lauré apporte en effet un souci méritoire de synthèse dans son exposition. Il est amené ainsi à formuler de nouvelles lois à partir de raisonnements concis, qui montrent une compréhension des phénomènes que seule a rendu possible une vaste expérience qu'il nous précise avoir acquise à la fois dans la pratique de la législation et du contrôle fiscal et mûrie par l'enseignement. Signalons que l'auteur fait maintes fois appel à des exemples tirés de l'actualité mondiale tel que le marché commun européen qui offre les bases de débats intéressants.

Nul doute que ce livre intéressera à la fois les spécialistes par l'originalité de son argumentation, et le lecteur désireux de se renseigner dans une matière aussi débattue que la fiscalité.

Jacques Lenoir